

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 OCTOBRE 2019 A 21H30

Présents : MM. Patrick GAY, Jacques ROUX, Florent FARAMOND, Emmanuel DEC, Maxime RAMON GIACOMIN, Jean-Pascal RAYNAUD.  
MMES Isabelle GOUSMAR, Pascale DAL MASO, Nancy SOURBIER, Nathalie MAYBON-CHEMINEL, Valérie SÉRIÉ, Christine CAMBOULIVES.

Procuration : Jean-Gaël ZOUTEN à Florent FARAMOND.

Absents : Valérie SAUBUSSE, Eva FORGUE.

Absents excusés : Christine CAMBOULIVES.

Mme Le Maire propose Mme Nancy SOURBIER comme secrétaire de séance.

*Voté à l'unanimité*

**1/ Approbation du dernier compte rendu**

Signature du compte rendu du conseil municipal du 27 Août 2019.

*Approuvé à l'unanimité*

**2/ Acquisition d'armoires réfrigérées**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean Pascal RAYNAUD, celui-ci explique le besoin de changer les armoires réfrigérées qui ne sont plus du tout aux normes.

Il présente deux devis, celui de ASMO SUD et celui de PRODUCTION FROID.

Il précise qu'une subvention au CD31 sera demandée.

Le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise PRODUCTION FROID pour un montant de 6.232,80 € HT *à l'unanimité*.

**3/ Remise aux normes électriques de la boulangerie**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean Pascal RAYNAUD, celui-ci rappelle à l'assemblée d'un premier devis en conseil du 02 juillet 2019.

Ce vote avait été renvoyé au vu du montant et de l'unique devis.

Il présente donc un autre devis, celui de SAS EGR pour 6.522,28 €HT et il rappelle le montant du premier devis de l'entreprise ALE 7.953,11 € HT.

Cette remise aux normes va faire l'objet d'une demande de subvention au Conseil Départemental 31 s'agissant d'un local commercial.

L'entreprise SAS EGR est choisie *à l'unanimité*.

**4/ Tapis de gym groupe scolaire**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean Pascal RAYNAUD, celui-ci explique avec Madame le Maire que les tapis en place à l'école y sont depuis la construction du bâtiment.

Il est donc opportun de prévoir de les changer.

Monsieur RAYNAUD présente le devis de l'entreprise DECATHLON PRO pour un montant de 1.202,53 €HT.

Cette acquisition va faire l'objet d'une demande de subvention au Conseil Départemental 31.

*Voté à l'unanimité*

**5/ Vidéo protection rajout d'une caméra à l'église**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Patrick GAY, celui-ci explique avec Madame le Maire qu'après plusieurs réunions avec la gendarmerie, il serait opportun de positionner des caméras de vidéo protection au niveau de l'église.

Monsieur GAY présente le devis supplémentaire avec les photos de l'entreprise F.S.I. pour un montant de 2.122,54 €HT.

Cette acquisition va faire l'objet d'une demande de subvention auprès de structures de l'Etat.

*Voté à l'unanimité*

## **6/ Décision Modificative pour imputation comptable.**

Cette décision modificative permet simplement de transférer le montant des travaux prévus pour l'effacement FT du moulin du 2128 au 21538 afin d'anticiper les RAR pour l'année 2020. Aucune augmentation de crédits.

*Voté à l'unanimité*

## **7/ Subvention exceptionnelle pour la classe découverte**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le groupe scolaire de MONTJOIRE souhaiterait organiser un voyage éducatif en cours d'année pour 27 élèves. Ce voyage concerne les CM1 et CM2 pour un séjour de 5 jours à ASPET. Pour soutenir ce projet le Conseil Municipal propose d'accorder une aide financière exceptionnelle de 50 € par élève.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour un montant de 50 € par enfant. Demande à Madame le Maire de prévoir une décision modificative budgétaire.

*Voté à l'unanimité*

## **Questions diverses**

- Madame le Maire informe le conseil municipal que le mur du cimetière sera nettoyé, elle propose de voir pour un nouveau dépositoire, il est rappelé que les concessions ne sont plus à perpétuité mais de 30 à 50 ans renouvelable afin d'éviter les tombes et concessions abandonnées. Il sera opportun également une fois tous les travaux du cimetière terminés de voir le règlement des cimetières.
- Il est fait un point sur les travaux et les demandes de subventions. Les dossiers sont tous complets au niveau des demandes de subvention.
- Nathalie Maybon et Nancy Sourbier informe le conseil des modifications dans les plannings du personnel de la cantine afin de répartir au mieux les heures,
- Il est discuté du problème de la fermeture du service Poste au Vidalot : Madame le Maire propose de prendre un rendez-vous avec eux afin de comprendre cet arrêt et de trouver des solutions avec le Vidalot.

La séance est levée à 23h40.